



Rapport d'activité 2015 de la Caisse de compensation MOBIL

 **AGVS | UPSA**
Auto Gewerbe Verband Schweiz
Union professionnelle suisse de l'automobile
Unione professionale svizzera dell'automobile

 **2radrouesruote**
Schweiz · Suisse · Svizzera

Notre emplacement:

Kompetenzzentrum für Auto und Transport
Centre de compétence pour l'automobile et le transport
Centro di competenza per l'auto e il trasporto

mobilcity

Caisse de compensation des associations professionnelles UPSA et 2roues Suisse
CC MOBIL, Wölflistrasse 5, case postale, CH-3000 Berne 22, tél. +41 (0)31 326 20 20, www.akmobil.ch

Sommaire

1. Communication du Président et du Gérant de la caisse	03
2. L'année 2015 en bref.....	04
3. Organisation au 31 décembre 2015.....	05
4. La CC MOBIL en chiffres	06
5. Bilan / compte des frais administratifs en CHF.....	08
6. Tâches déléguées	09
7. Rapport de l'organe de révision.....	10
8. Abréviations.....	11

1. Communication du Président et du Gérant de la caisse

La Caisse de compensation MOBIL se retourne avec plaisir sur un exercice réussi.

Situation financière

En raison de la très bonne situation financière de la CC MOBIL, le modèle pour le calcul des frais administratifs a été modifié au 1^{er} janvier 2015. Pour la majorité des clients, cela a engendré une réduction des contributions aux coûts administratifs. Les réserves de la CC MOBIL ont dès lors été réduites comme prévu. S'élevant à CHF 3 353 436 au 31 décembre 2015, elles ont diminué de CHF 231 280 par rapport à l'année précédente (niveau des réserves au 31 décembre 2014: CHF 3 584 716). Intéressants et transparents, les taux de frais administratifs ont entre autres été à l'origine de l'accroissement de l'effectif des membres à 4496 (plus 44) en 2015.

Environnement de la caisse: renforcer les relations et exploiter les synergies

La CC MOBIL s'est très bien acclimatée à ses nouveaux locaux au sein de Mobilcity, le Centre de compétence pour l'automobile et le transport à Berne. La CC MOBIL a identifié les chances qu'offre ce nouvel environnement: les relations avec les associations professionnelles et les partenaires du secteur ont été approfondies, et les synergies ont été mises à profit dans divers domaines (par ex. au niveau de l'infrastructure).

En tant que caisse de compensation des associations professionnelles, la CC MOBIL attache aujourd'hui et à l'avenir une grande valeur aux relations solides avec ses associations porteuses et ses membres. Elle est en effet convaincue que les personnes assurées en sont les principaux bénéficiaires: d'excellentes connaissances du secteur et une bonne compréhension lui permettent d'offrir des conseils et des conditions parfaitement adaptés à la branche.

Informatique: paré pour l'avenir

En 2015, une attention particulière a été accordée à l'informatique. La CC MOBIL est consciente de l'importance de ce sujet, et diverses modifications et optimisations ont déjà été réalisées. La question ne perdra pas non plus en importance en 2016. Outre des adaptations aux dispositions légales, on mettra en œuvre d'ultérieures mesures destinées à optimiser les processus et les coûts.

Nous remercions tous les clients pour leur contribution et tous les collaborateurs de la CC MOBIL pour leur grand engagement. Nous les remercions également de prêter l'attention nécessaire aux dispositions légales pas toujours faciles. Un grand merci revient également aux associations UPSA et 2roues Suisse ainsi qu'aux partenaires de la caisse pour la collaboration confiante et toujours agréable.



Heinz Oertle
Président Comité de caisse



Roland Graf
Gérant de la caisse

2. L'année 2015 en bref

En 2015, la CC MOBIL s'est une fois de plus consacrée, outre les travaux d'adaptation réguliers de fin et de début d'année, à la réalisation compétente et conforme à la loi des tâches quotidiennes du 1^{er} pilier.

Au cours de l'année écoulée, nous avons de surcroît traité 455 contrôles d'employeurs.

Nous avons aussi établi pour nos clients

- calculs prévisionnels et provisoires de rentes
- splittings de revenus suite à des divorces
- certificats d'assurance
- attestations d'assurance

Ces travaux supplémentaires présentent une contribution précieuse pour notre clientèle et constituent les conditions de base pour la performance de l'AVS ainsi que pour des processus efficaces au sein du réseau des services concernés.

Du point de vue du personnel, l'an 2015 a suivi un cours normal. Suite à deux départs, nous avons accueilli deux nouvelles collaboratrices. Une employée a eu un enfant et nous soutiendra à temps partiel après son congé maternité. Le grand engagement de l'équipe existante a permis de mener à bien les tâches sans intérimaires pendant les périodes de transition dues aux deux départs et au congé de notre collègue.

Mobilcity
Le centre de formation et de
perfectionnement dédié
aux spécialistes de la branche.

Coopération avec la CP MOBIL

La CC MOBIL a délégué les tâches liées à la prévoyance professionnelle à la Caisse de pensions MOBIL. Depuis 2014, la CC MOBIL et la CP MOBIL sont installées dans les mêmes bureaux au sein de Mobilcity, le Centre de compétence pour l'automobile et le transport à Berne. Les synergies résultant de cette réunion se répercutent positivement sur les coûts.

La CP MOBIL offre des plans de prévoyance adaptés au secteur à des conditions attrayantes. Le taux de couverture au 31 décembre 2015 était de 105,5 %.

L'ensemble des valeurs cible relatives aux réserves de fluctuation de valeurs ont été pleinement atteintes au 31 décembre 2015 et s'élèvent à CHF 42,1 millions. En 2015, les avoirs de vieillesse ont été rémunérés à un taux de 2,25 %. Ce taux d'intérêt amélioré est également maintenu en 2016. Vu la baisse du taux d'intérêt minimal LPP de 1,75 % à 1,25 % au 1^{er} janvier 2016, le taux d'intérêt octroyé par la CP MOBIL sur les avoirs de vieillesse obligatoires est désormais supérieur de 1% au minimum LPP. La CP MOBIL maintient également en 2016 les taux de conversion dans le domaine surobligatoire (hommes 5,90 % / femmes 5,77 %), augmentés en 2015. Suite à une réduction dans les années 2008, 2011 et 2013, les cotisations de risque sont une nouvelle fois réduites en 2016. Vous trouverez des informations supplémentaires sur la CP MOBIL sous www.pkmobil.ch.



3. Organisation au 31 décembre 2015

Associations fondatrices

Union professionnelle suisse de l'automobile UPSA, Wölflistrasse 5, 3000 Berne 22

2roues Suisse, Entfelderstrasse 11, 5001 Aarau

Comité de caisse

Président	Oertle Heinz	2roues Suisse
Vice-président	Leuba Nicolas	UPSA
Membre	Aegerter Markus	UPSA
Membre	Donelli Paolo	UPSA
Membre	Minder Jürg	2roues Suisse
Membre	Schaub Marcel	2roues Suisse
Membre	Staub Alfred	2roues Suisse
Membre	Weber Marc	UPSA

Direction

Gérant de la caisse	Graf Roland
Membre de la direction, gérant adj.	Schenk Hansruedi

Responsables

Responsable ICT	Galeuchet Jérôme
Responsable finances	Nägelin Stefan
Responsable 1 ^{er} pilier	Schenk Hansruedi
Responsable administration/RH	Widmer Ursula

Au 31 décembre 2015, l'effectif du personnel comprenait 22 collaboratrices/collaborateurs, dont le taux d'occupation total représentait 1410 pour cent.

Interlocuteurs

Sur le site Internet www.akmobil.ch, sous la rubrique «A propos de nous, Team», vous trouverez la liste des interlocuteurs avec leur domaine de compétence, leur numéro téléphone et leur adresse e-mail.

La CC MOBIL peut être contactée via la centrale téléphonique **031 326 20 20** comme suit:

Lundi – jeudi 08.00 – 12.00 / 13.15 – 17.00 heures

Vendredi 08.00 – 12.00 / 13.15 – 16.30 heures

Services externes

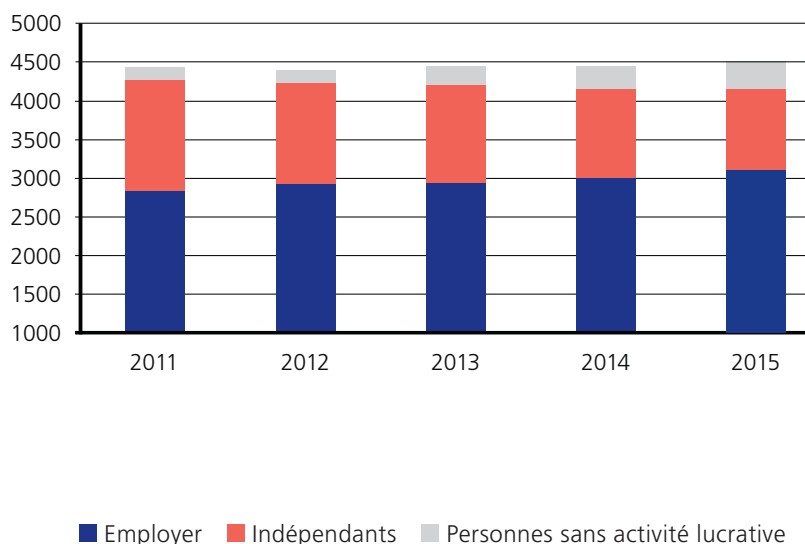
Organe de contrôle	Office fédéral des assurances sociales, Berne
Contrôles d'employeurs	Suva, Lucerne
Organe de révision	Ernst & Young AG, Berne

4. La CC MOBIL en chiffres

Effectif des membres

	2015	2014
Effectif des membres	4 496	4 452

Evolution au cours des 5 dernières années

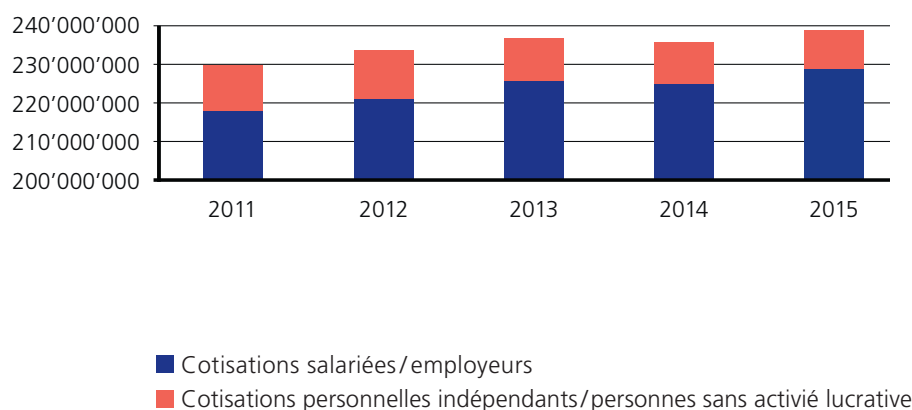


La plus sensible hausse de l'effectif des membres a eu lieu dans le canton de Saint-Gall (+29), la baisse la plus importante (-7) dans le canton de Berne. Il ne s'agissait cependant pas toujours de changements de caisse, mais aussi de cessations d'activité ou de fusions. Dans l'ensemble, on peut clairement identifier une tendance à la hausse, ce qui est certainement aussi dû à notre administration allégée et avantageuse.

Cotisations

	2015	2014
AVS / AI / APG (en CHF)	239 038 344	235 496 326

Evolution au cours des 5 dernières années



Malgré la stagnation du renchérissement depuis quelques années, les masses salariales versées l'année dernière ont été supérieures, tandis que les déductions restaient les mêmes. Grâce à la réduction des frais administratifs, le taux moyen de frais d'administration s'élevait à 0,74 %. L'année précédente, il était encore de 0,89 %.

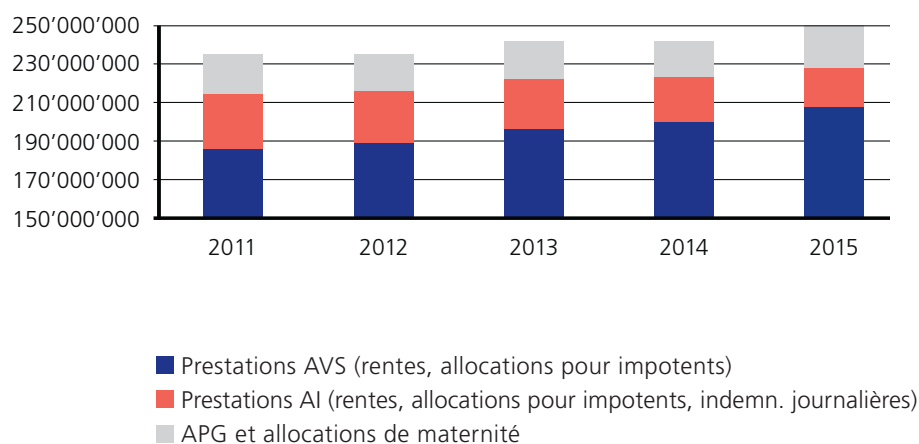
(chiffres en CHF)

	2015	2014
AC (en CHF)	47 319 071	46 512 058

Prestations

Type de prestation (en CHF)	2015	2014
Rentes AVS	204 363 215	198 411 839
Allocations pour impotents de l'AVS	2 135 381	2 016 558
Rentes AI	18 853 724	18 991 832
Allocations pour impotents de l'AI	542 056	583 332
Indemnités journalières de l'AI	3 710 481	3 864 623
Parts de cotisation à la charge de l'AI	221 565	236 140
Allocations pour perte de gain (APG)	17 694 334	16 666 937
Allocations de maternité	1 707 710	1 344 693

Evolution des prestations versées au cours des 5 dernières années



L'adaptation des rentes ayant lieu tous les deux ans s'est traduite par une augmentation surproportionnelle des paiements de rentes en 2015. L'augmentation des rentes de vieillesse due à la démographie et la baisse des rentes d'invalidité due à la 6^e révision de l'AI confirment également la tendance générale observée au niveau national.

(chiffres en CHF)

Nombre des bénéficiaires	2015	2014
Rentes AVS	8 988	8 829
Allocations pour impotents de l'AVS	224	218
Rentes AI	934	967
Allocations pour impotents de l'AI	53	59
Indemnités journalières de l'AI	167	142
Cartes APG	14 103	13 149
Demandes d'allocation de maternité	134	144

5. Bilan / compte des frais administratifs en CHF

Bilan au 31 décembre		
Actifs	2015	2014
Avoirs en compte courant	2 560 427.64	1 449 108.40
Autres avoirs	3 642.67	2 747.42
Placements en capitaux	1 131 019.68	2 301 473.11
Immobilisations corporelles	2.00	2.00
Actifs transitoires	3 225.00	8 962.00
Total des actifs	3 698 316.99	3 762 292.93

Passifs		
Dettes à court terme	233 856.09	5 681.85
Provisions	90 600.00	8 000.00
Passifs transitoires	20 425.00	163 895.10
Réserves générales	3 353 435.90	3 584 715.98
Total des passifs	3 698 316.99	3 762 292.93

Compte des frais d'administration 1^{er} janvier – 31 décembre		
Produits	2015	2014
Contributions aux frais d'administration	1 882 858.50	2 217 253.25
Remboursement de frais	380 092.75	365 324.40
Autres recettes	193 656.41	316 249.71
Excédant des dépenses	231 280.08	218 048.42
Total des produits	2 687 887.74	3 116 875.78

Charges		
Personnel	1 523 949.11	1 896 744.74
Locaux	119 785.35	197 582.77
Bureau	81 562.70	77 665.97
Informatique	492 260.35	582 271.25
Révision	168 714.15	175 638.00
Comité / organes	93 376.35	83 978.65
Divers	208 239.73	102 994.40
Total des dépenses	2 687 887.74	3 116 875.78

6. Tâches déléguées

Caisses d'allocations familiales (CAF)

Propre direction

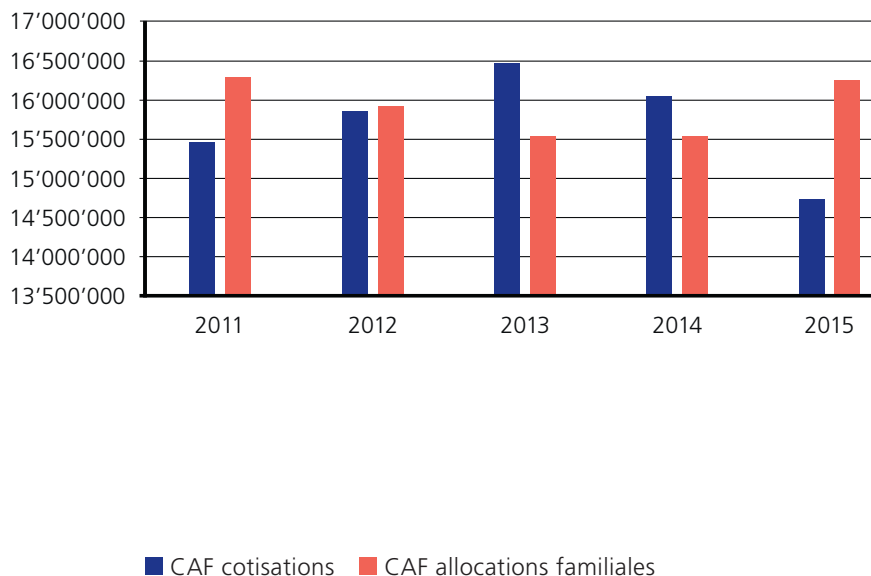
- UPSA Schaffhouse
- UPSA Zurich

Organes de décompte

- Canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures
- FAGEBA Bâle-Ville
- Canton de Glaris
- Canton de Grisons
- Canton de Lucerne
- Canton de Schwyz
- GEFASO Soleure
- Gewerbe Thurgau
- Canton d'Uri
- Canton de Zurich
- Gewerbe Zug

Les clients des caisses d'allocation familiales notamment sont soulagés grâce au fait que nous pouvons, dans différents cantons, prélever les cotisations de la CAF en même temps que les cotisations AVS / AI / APG / AC. De ce fait, les personnes tenues d'acquitter des cotisations ne reçoivent qu'une facture. Une extension de l'offre dans d'autres cantons est examinée et sera probablement réalisée au cours des années à venir.

Evolution des cotisations et des prestations au cours des 5 dernières années



Les allocations familiales CAF ont de nouveau augmenté en raison de l'évolution démographique. De nombreuses caisses d'allocations familiales ont continuellement baissé les taux de cotisation afin de diminuer leurs réserves. Les allocations pour enfant et pour la formation sont fixées sur le plan cantonal; à l'échelle nationale, la LAFam prévoit seul un taux minimum. En plus, quelques cantons octroient des allocations de naissance.

(chiffres en CHF)

Autres tâches déléguées

- Fonds de formation professionnelle Tessin
- AFI AGVS / UPSA Tessin
- Redistribution de la taxe sur le CO₂ à l'économie (employeurs)
- Caisse de pensions MOBIL

7. Rapport de l'organe de révision



Ernst & Young SA
Belpstrasse 23
Case postale
CH-3001 Berne

Téléphone+41 58 286 61 11
Téléfax +41 58 286 68 18
www.ey.com/ch

Au Comité de la
Caisse de compensation MOBIL
Wölflistrasse 5
Case postale 672
3000 Berne 22

Berne, le 21 avril 2016

Révision AVS/AI/APG 2015

Sur la base de l'art. 68 LAVS ainsi que l'art. 160 al. 2 et l'art. 169 RAVS, l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a édicté des directives pour la révision des caisses de compensation AVS (DRCC). L'étendue et l'objet des révisions résultent de ces directives.

En octobre 2015 et mars 2016 nous avons procédé à la révision principale et la révision de clôture AVS/AI/APG de la Caisse de compensation MOBIL. Les comptes annuels du secteur comptable 9 font partie intégrante de nos contrôles effectués. Nous présentons notre rapport sur les résultats de nos travaux aux autorités compétentes conformément à la directive; le rapport sur la révision principale est daté du 2 novembre 2015 et le rapport sur la révision de clôture du 21 avril 2016.

Lors de notre révision, nous n'avons pas relevé de faits qui exigent des mesures de la part de la Caisse de compensation pour se conformer aux exigences légales.

Ernst & Young SA

Christof Gerber
Executive Director

Andreas Hügli
Manager

8. Abréviations

AC	Assurance-chômage
AI	Assurance-invalidité
APG.....	Régime des allocations pour perte de gain
AVS	Assurance-vieillesse et survivants
CAF	Caisse d'allocations familiales
CC	Caisse de compensation
CP	Caisse de pensions
ICT	Information and communication technology
LAFam.....	Loi fédérale sur les allocations familiales
UPSA	Union professionnelle suisse de l'automobile

Editrice:

CC MOBIL, Wölflistrasse 5, case postale, CH-3000 Berne 22

Pour tout renseignement complémentaire:

CC MOBIL, téléphone 031 326 20 20, info@akmobil.ch

© 2016 CC MOBIL, Berne